

Alors que le Sénat a voté le principe d'un référendum sur le redécoupage des régions, passage en revue des différents blocages du projet de Valls.

Par **SIBYLLE VINCENDON**  
Photo **VINCENT NGUYEN**.  
RIVA PRESS

Quel bazar... Le débat sur la loi de redécoupage des régions a démarré ce mercredi au Sénat avec le vote d'une «motion référendaire» visant à obtenir l'organisation d'un référendum sur la réforme territoriale. En la votant à 175 voix, dont celle de l'ancienne ministre déléguée aux Collectivités de Jean-Marc Ayrault, Anne-Marie Escoffier (PRG), les sénateurs ont retardé l'examen du texte, comme ils le font déjà depuis une semaine. Le brouillage des camps est total : les porteurs de la motion allient

**DÉCRYPTAGE** l'UMP, les communistes et les radicaux de gauche. La confusion a atteint son comble lors des échanges, théoriquement consacrés à la motion mais qui ont tourné surtout autour de la réforme elle-même. D'une certaine façon, ses adversaires freinent sa discussion en la démarrant...

L'UMP Bruno Retailleau (Vendée) balaye large sur une «réforme arbitraire conçue après une déroute municipale», sur la France «bureaucratifiée», l'identité, l'histoire, l'Ecosse, la Flandre, la Vénétie et le «risque du communautarisme territorial». Le rapporteur du texte, le socialiste Michel Delebarre, ne veut pas prendre au sérieux la demande de référendum : «32 de mes collègues ont eu cette idée géniale... A mon avis, le matin même, ils n'étaient pas trois.»

#### QUI BLOQUE ?

L'alliance entre la droite et une partie de la gauche procède depuis deux semaines à des tentatives de blocage systématiques. Elle a d'abord réussi à dessaisir la com-



Le sénateur (UMP) Bruno Retailleau, lors de l'examen de la motion référendaire sur la réforme territoriale, mercredi.

## Réforme territoriale : brouillage à tous les étages

mission des lois, présidée par le PS Jean-Pierre Sueur, au profit d'une commission spéciale, emmenée par l'UMP Jean-Jacques Hyest. Commission qui a détricoté le découpage régional du gouvernement. Puis rejeté le résultat de ses propres travaux dans l'espoir de provoquer un coup de frein. La même union a ensuite tenté de supprimer le débat de l'ordre du jour du Sénat. Mais s'est fait renvoyer dans les cordes par le Conseil constitutionnel.

Ultime tentative, le dépôt de la motion exigeant un référendum, présenté seulement par les communistes et les radicaux, mais soutenu par la droite. Un vote conforme à l'Assemblée paraît peu probable, mais tout cela fait perdre du temps. D'autant plus que les opposants n'auront pas tiré toutes leurs cartouches. «Je crains qu'après la motion référendaire, il y ait le dépôt d'une question préalable», dit le sénateur (PS) Philippe Kaltenbach, membre de la commission spéciale. En cas de vote, la discussion sénatoriale s'arrêterait et le texte parti-

rait directement à l'Assemblée. «Le débat risque de s'arrêter jeudi», ajoute-t-il. Sans les voix communistes et radicales, le gouvernement n'a pas de majorité au Sénat.

#### POURQUOI LE BLOCAGE ?

D'abord pour gagner du temps. Si le texte n'est pas voté en décembre, il sera impossible d'organiser les élections régionales et cantonales en 2015. Il faut en effet un an entre la modification d'une collectivité et un vote la concernant.

A ces raisons conjoncturelles, s'ajoutent d'autres, plus profondes. Défenseur des collectivités, avec des membres élus par l'armada des élus locaux, le Sénat n'est guère enclin à accepter le grand chamboule-tout de la réforme. Pour autant, tous les sénateurs n'y sont pas réticents. L'ensemble du personnel politique se partage entre deux visions de la carte administrative. La première, fondée sur l'histoire, défend, en gros, le triptyque commune-département-nation. C'est le corpus idéologique de

l'alliance des gaullistes, communistes et gauche radicale modérée sud-ouest. La seconde, en principe plus progressiste, s'appuie sur une articulation intercommunalités-régions-Europe. Les écologistes sont des défenseurs absolus de ce système et le PS en a fait sa doctrine. Même si, localement, certains socialistes défendent leur bastion. Les réticences se fondent aussi sur des raisons plus rationnelles. Les adversaires de la suppression des départements rappellent qu'aucune autre structure ne pourrait les remplacer en milieu rural. Ils demandent en boucle qui va assurer la gestion des dépenses de solidarité, dont le RSA qui ne cesse de croître. Les évaluations des économies générées par leur suppression se situent dans une fourchette large (de 15 à 25 milliards d'euros).

Côté régions, la grande question tourne autour de la diminution de leur nombre, qui passerait de 22 à 14 et, par là, du nombre de conseillers régionaux. Le gouvernement veut faire des régions les chefs

de file du développement économique : mais suffit-il qu'elles soient plus grandes ? L'Association des régions de France plaide qu'elles y arriveraient mieux avec davantage de moyens qu'avec plus de superficie.

#### QUELLES CHANCES D'ABOUTIR ?

Manuel Valls répète en boucle que «la réforme territoriale, c'est la mère des batailles». Pas de faiblesse : «Notre détermination est intacte et nous irons jusqu'au bout», a-t-il dit aux Echos mercredi. Sur BFMTV, le même jour, il assure que le calendrier est maintenu, «plus que jamais». La guérilla du Sénat l'exaspère, comme on a pu en juger mardi, lorsqu'il a menacé les sénateurs de devoir siéger «en août s'il le faut». Lui, en revanche, ne cédera «à aucune menace». Sur la suppression des départements, «nous ne reculerons pas», ajoute-t-il. Les contestataires répondent sur le terrain. La semaine dernière, une manifestation pour une «Bretagne réunifiée» a vu défiler plusieurs milliers de personnes. ◆

#### REPÈRES

«Il y aura deux temps : un texte voté cet été en première lecture et adopté d'ici la fin de l'année.»

**Bruno Le Roux** président du groupe PS à l'Assemblée nationale

# 14

C'est le maximum de régions prévu par le projet. Manuel Valls a précisé mercredi qu'il pourrait y en avoir «moins de 13».

«Cette réforme va se faire, et elle doit se faire... malgré tous les conservatismes.»

**Manuel Valls** le Premier ministre sur BFMTV et RMC, mercredi

 SUR LIBÉ.FR

Décryptages, interviews et cartes dans le dossier spécial «Réforme territoriale, quelle France demain?»